

*La connaissance de la législation en faveur des personnes vulnérables constitue pour les assistantes de service de tutelle un socle de connaissances essentielles pour intervenir auprès de mandataires judiciaires*



## Secrétaires/Assistant(e)s de Mandataires Judiciaires à la protection des majeurs

### Module Environnement législatif, réglementaire et public

## Public concerné

Les assistant(e)s de mandataires

## Objectifs

- ❖ Comprendre la législation en faveur des personnes vulnérables.
- ❖ Comprendre le cadre et le fonctionnement des dispositifs prévus par la loi.
- ❖ Disposer des informations nécessaires pour compléter les dossiers des bénéficiaires de mesure de protection.
- ❖ Connaître les pathologies, les handicaps et les addictions des personnes protégées.
- ❖ Organiser son travail auprès du mandataire judiciaire en respectant les règles de gestion budgétaire et administrative.
- ❖ Organiser les seuils de vigilance et anticiper les échéances.

2021

4 journées - 28 h

Dates à définir





## Contenu de formation

- ❖ La loi du 05 mars 2007 (les Mesures d'Accompagnement Sociales Personnalisées, les Mesures d'Accompagnement Judiciaires, les mesures de protection des majeurs protégés).
- ❖ La gestion administrative et budgétaire liée au mandat.
- ❖ La législation sociale en lien avec les lois du 02 janvier 2002 et du 11 février 2005, (MDPH, CMU, aide sociale,...).
- ❖ Les pathologies, les handicaps, les addictions.

## Inscription

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'ERTS ou sont téléchargeables sur notre site Internet.

**Responsable de la Formation : Valérie LARMIGNAT**

**Secrétariat :**

**[fcdeveloppement@erts-olivet.org](mailto:fcdeveloppement@erts-olivet.org)**

**Ligne directe : 02 38 76 22 32**

**2032 Rue du Général de Gaulle**

**CS 60002 45166 OLIVET CEDEX**

**Standard: 02 38 69 17 45 - Fax: 02 38 63 25 46**

**[www.erts-olivet.org](http://www.erts-olivet.org)**

**Prix 2021 :  
A confirmer**